

COMITÉS DU SÉNAT ACADÉMIQUE : NOMINATIONS

Préparé par le Secrétariat général

Février 2017

BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE

NATURE : Comité permanent du Sénat académique. Cf. Article 38. *Statuts et règlements*.

MANDAT : Le Bureau de direction du Sénat :

- a) veille à l'application des politiques du Sénat;
- b) dispose des affaires courantes dont il s'acquitte entre les réunions du Sénat;
- c) anime les travaux des comités permanents et spéciaux du Sénat;
- d) établit l'ordre du jour des réunions du Sénat;
- e) accomplit toute autre tâche que lui délègue le Sénat.

NOMBRE : 7 membres.

QUORUM : 4 membres.

DURÉE DU MANDAT : 3 ans pour membres élus; 2 ans pour les étudiantes ou les étudiants.

Nonobstant ce qui précède, le mandat d'un ou d'une membre se termine lorsqu'il ou elle perd sa qualité de sénateur ou sénatrice.

<u>COMPOSITION</u>	<u>QUALITÉ</u>	<u>PÉRIODE D'EXERCICE</u>
Adégbidi , Hector.....	Membre du Sénat, élu par le Sénat	2015 04 – 2018 03
Castonguay , Lynne, <u>secrétaire</u>	Secrétaire générale (ou son délégué, sa déléguée), en sa qualité de secrétaire, mais sans y avoir voix délibérative	D'office
Charron , Anne	Professeure, membre du Sénat, élue par le Sénat	2015 08 – 2018 08
Navarro Pardiñas , Blanca	Membre du Sénat, élue par le Sénat	2014 03 – 2017 03
Salti , Firas	Étudiant, membre du Sénat, élu par le Sénat	2016 05 – 2017 04
Samson , André	Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	D'office
Théberge , Raymond, <u>président</u>	Recteur et vice-chancelier, qui assume la présidence	D'office

COMITÉ D'APPEL DU SÉNAT ACADÉMIQUE

NATURE : Le Comité d'appel du Sénat académique est un comité permanent qui relève du Sénat. Ses décisions sont sans appel. Cf. Article 43. *Statuts et règlements.*

MANDAT : Au nom du Sénat, et compte tenu des attributions du Comité d'attestation d'études, le Comité d'appel :

- 1) examine, juge et sanctionne tout grief présenté par une étudiante ou un étudiant qui, ayant épuisé toutes les voies normales de recours, estime avoir été traité injustement et lésé dans ses droits se rapportant à ses études;
- 2) examine, juge et sanctionne tout grief fondé sur des motifs se rapportant aux études et portant sur l'admission ou la réadmission de tout étudiant ou étudiante;
- 3) en cas de violation d'un règlement de l'Université, le Comité ne peut imposer que les sanctions déjà prévues dans les règlements de l'Université.

NOMBRE : 8 membres.

QUORUM : 4 membres, dont la ou le président, une étudiante ou un étudiant, une professeure ou un professeur et une doyenne ou un doyen.

DURÉE DU MANDAT : 2 ans, renouvelable 1 fois, à l'exception de la vice-rectrice adjointe ou du vice-recteur adjoint à l'enseignement, nommé d'office.

Tout membre se trouvant en conflit d'intérêts, quelle qu'en soit la raison, doit se désister.

Afin d'assurer le bon fonctionnement du Comité d'appel, le Sénat nomme des substituts pour les membres suivants : la présidente ou le président, les deux étudiantes ou étudiants, les deux professeures ou professeurs; et la doyenne ou le doyen et leur mandat est de deux ans, renouvelable. À l'exception de la présidence, ces personnes sont membres du Sénat.

Nonobstant ce qui précède, le mandat d'une membre ou d'un membre substitut se termine lorsqu'il ou elle perd sa qualité de sénateur ou sénatrice.

COMPOSITION

QUALITÉ

PÉRIODE D'EXERCICE

Cabajsky, Andréa Professeure membre du Sénat, élue par le Sénat

2015 08 – 2017 08

Suppléants : Caroline P. LeBlanc (2016 08 – 2018 08)

Gervais Mbarga (2015 08 – 2017 08)

COMITÉ D'APPEL DU SÉNAT ACADÉMIQUE (suite)

Coulibaly , Lacina	Professeur membre du Sénat, élue par le Sénat	2016 11 – 2018 10
Deschênes , Sébastien.....	Doyen, élu par le Sénat	2016 08 – 2018 08
Suppléant : Pierrette Fortin (2014 10 – 2016 10)		
Pelletier , Guillaume	Étudiant membre du Sénat, élu par le Sénat	2016 05 – 2017 04
Suppléantes : Mélissa Comeau (2016 05 – 2017 04) Daisy Mercure (2016 05 – 2017 04)		
Salti , Firas	Étudiant membre du Sénat, élu par le Sénat	2016 05 – 2017 04
Snow , Odette, <u>présidente</u>	Candidate choisie à l'extérieur de l'Université ¹ qui est recommandée par le Bureau de direction et élue par le Sénat académique (sans y avoir de voix délibérative)	2016 08 – 2018 08
Suppléante : Teréz Rétfalvi (2016 08 – 2018 08)		
Richard , Jean-François	Vice-recteur adjoint à l'enseignement ou sa déléguée ou son délégué (sans y avoir voix délibérative)	D'office
Essiembre , Carole, invité au besoin ²	Directrice des Services aux étudiants et aux étudiantes (<i>par intérim</i>) (sans y avoir voix délibérative)	D'office
Castonguay , Lynne, invitée au besoin ²	Secrétaire générale ou sa déléguée ou son délégué (sans y avoir voix délibérative)	D'office
Cormier , Valmond, <u>secrétaire</u>	Responsable du Service des dossiers ou sa déléguée ou son délégué (sans y avoir voix délibérative)	D'office
Robichaud , Pascal, invité au besoin ²	Registraire ou sa déléguée ou son délégué (sans y avoir voix délibérative)	D'office

¹ De préférence, un professeur, une professeure, un administrateur ou une administratrice académique à la retraite

² Invités aux réunions du Comité d'appel à titre de personnes-ressources, mais sans y avoir voix délibérative